



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique. 2014, École nationale supérieure d'art de Paris-Cergy - ENSAPC. hceres-02041914

**HAL Id: hceres-02041914**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041914>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master



Diplôme national supérieur d'expression  
plastique, option art

Ecole nationale supérieure d'arts  
de Paris-Cergy

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) fut créée en 1975 dans un contexte doublement expérimental : son territoire (la « ville nouvelle », Cergy-Pontoise) et la réforme de l'enseignement artistique de 1973. Le projet de l'école, dans ses renouvellements successifs, entend conserver l'esprit de « laboratoire » instauré dès ses origines (les Ateliers de recherche et de création, ARC, y furent inventés). Un bâtiment spécifique de 5000 m<sup>2</sup>, conçu par Jean-Pierre Buffi, lui est dévolu en 1982.

C'est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du ministère de la culture et de la communication (MCC), direction générale de la création artistique (DGCA).

Seul établissement en Île-de-France à délivrer un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), l'ENSAPC fonde sur la seule option art son cursus en cinq années. Le 1<sup>er</sup> cycle (phase « programme »), de trois années, est validé par un diplôme national d'arts plastiques (DNAP). Le second cycle (phase « projet »), préparant en deux ans au DNSEP, est accessible aux étudiants de l'ENSAPC ayant obtenu le DNAP et dont le dossier de passage en 4<sup>ème</sup> année a été validé par les enseignants. Tous les enseignements, structurés en semestres sur trente-deux semaines, sont validés par des ECTS.

Revendiquant l'excellence, sur un positionnement complémentaire à celui d'autres écoles nationales implantées à Paris (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris - ENSBA, École nationale supérieure des arts décoratifs - ENSAD et École nationale supérieure de création industrielle - ENSCI), l'ENSAPC, après avoir été membre fondateur, depuis 2002, du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Cergy University, a, depuis 2012, intégré la Communauté d'universités et d'établissements Université Paris Grand Ouest (ComUE-UPGO), réseau de l'enseignement supérieur du Val-d'Oise. Les partenariats figurent ainsi au cœur du projet de l'établissement. L'Institut de la création, liant, au sein de la ComUE-UPGO, l'ENSAPC, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) et l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) de Versailles, autorise des perspectives de mutualisations en matière de pédagogie et de recherche.

L'ENSAPC est le seul centre habilité concernant la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DNSEP option art en région Île-de-France.

Du fait de sa conception initiale et des aménagements ultérieurs, l'école est à même d'accueillir des étudiants en situation de handicap et a créé, en 2014, un fonds de soutien aux étudiants en difficulté.

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation est exclusivement dispensée sur le site de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, 2, rue des Italiens à Cergy (95000), sans délocalisation ou mutualisation de diplôme.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation du diplôme

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'annexe descriptive au diplôme (ADD) figurent dans les annexes du dossier. Le DNSEP de l'ENSAPC y est enregistré sous l'intitulé *Créateur concepteur d'expressions plastiques*.

La formation prépare les étudiants à devenir artistes ou bien professionnels du monde de l'art (de la production à la diffusion), ou encore enseignants. Inscrivant la professionnalisation au centre d'un dispositif par une pédagogie fondée sur une logique de projets et d'autonomisation, la formation vise à conférer à l'étudiant des compétences techniques, technologiques et théoriques. Les divers ateliers permettent l'acquisition de compétences multiples dans les domaines suivants : volume, photographie, impression numérique, sérigraphie, édition, création graphique, cinéma, vidéo/post-production, son, multimédia.

Chaque semestre propose trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des unités de cours (UC) validées par des ECTS. Ces UC sont composées de cours, ARC, studios, workshops, séminaires de suivi, stages, séjours à l'étranger, projets personnels. Chaque étudiant choisit en début d'année, à l'intérieur de chaque UE, les UC de son parcours, individualisant sa formation, sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement de l'équipe de coordination.

La 4<sup>ème</sup> année est consacrée à l'élaboration du mémoire, aux échanges internationaux, au stage et aux projets personnels en lien avec le devenir professionnel, le tout en cohérence avec le travail plastique des étudiants.

Si la 4<sup>ème</sup> année n'est liée à aucun examen, un bilan des travaux est réalisé à l'issue du semestre 7. L'évaluation du semestre 8 détermine le passage en 5<sup>ème</sup> année.

La 5<sup>ème</sup> année voit la finalisation du mémoire (fin novembre) et celle de la production plastique, accompagnée de sa mise en espace et de l'argumentation qui permet à l'étudiant d'en présenter les enjeux, les modalités, la dimension sensible et théorique. Après une évaluation en fin de semestre 9, celle du semestre 10, en mars, détermine la présentation au diplôme.

En cas d'échec au DNSEP, les étudiants sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement.

## Synthèse de l'évaluation

### Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale :

#### Objectifs propres à la formation et modalités pédagogiques

La transversalité, tant entre les domaines qu'entre les années, caractérise le positionnement pédagogique de l'école dès le 1<sup>er</sup> cycle, dans le cadre d'une pédagogie participative, ouverte à des méthodologies plurielles accompagnant l'autonomisation des étudiants.

Les UE des années 4 et 5 sont destinées à structurer et à affirmer une initiation à la recherche de haut niveau avec une pédagogie sur mesure associant processus collectifs (séminaire hebdomadaire avec l'équipe enseignante et, éventuellement, des intervenants extérieurs invités) et suivi personnalisé (accompagnement en atelier et rencontres individuelles).

Le parcours est structuré au sein de trois UE : philosophie, histoire, culture, théorie et langue ; production, réalisation, expérimentation ; confrontation, exposition. Le stage (d'une durée de quatre mois, favorisé à l'international, même si la mobilité étudiante reste faible, seulement 4 étudiants ayant bénéficié d'un stage long en 2013-2014), les voyages et initiatives personnelles préprofessionnelles entrent dans cette dernière UE. La participation d'étudiants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cycle à différents dispositifs pédagogiques permet de « décroisonner » les années.

Le présentiel par étudiant, hors stage et projet tuteuré, est de 672 heures en 4<sup>ème</sup> année et de 368 heures en 5<sup>ème</sup> année.

La 4<sup>ème</sup> année est dédiée à la recherche et l'expérimentation. L'accompagnement méthodologique vise à permettre la finalisation du travail rédactionnel du mémoire au 1<sup>er</sup> semestre de la 5<sup>ème</sup> année. L'étudiant de 4<sup>ème</sup> année remplit, comme lors des années précédentes, un contrat d'étude, dans le respect du cadre, validé par son enseignant coordinateur.

La part attribuée aux crédits concernant le mémoire répond aux consignes ministérielles (5 ECTS) mais elle est en deçà de ce qui peut se pratiquer dans d'autres établissements similaires. L'ambition de ce mémoire est pourtant affirmée, l'étudiant devant faire preuve, devant un jury, du niveau de ses compétences théoriques pour l'obtention d'un diplôme de grade master.

En 5<sup>ème</sup> année, le mémoire est finalisé et soutenu. Le travail personnel est spécifique à la préparation de l'épreuve plastique.

L'importance donnée à la professionnalisation dans la formation est attestée par les modalités d'encadrement : 19 enseignants professionnels interviennent dans la formation en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année, 48 heures sont dévolues, au cours de chacune de ces années, à la préparation à la vie professionnelle, tandis que 128 heures en 4<sup>ème</sup> année et 64 heures en 5<sup>ème</sup> année sont assurées par des professionnels.

Le diplôme prépare à des métiers artistiques ou en lien avec la création (galeries, édition, commissariat d'exposition, web-mastering, production audio-visuelle, ingénierie culturelle, etc.) et la formation fait largement appel à des professionnels en activité. Ces interventions, accompagnant les étudiants dans l'acquisition de compétences en vue de ces débouchés prennent la forme : d'un séminaire dans lequel interviennent économistes, sociologues, historiens, galeristes, juristes, etc. ; d'un workshop associant des professionnels du droit, de l'économie, de la fiscalité d'institutions publiques et privées ; de l'ARC « Opus », associant artistes, théoriciens et commissaires d'exposition. Les rencontres avec des professionnels sont par ailleurs en permanence favorisées. La galerie ENSAPC YGREC, ouverte rue Louise Weiss en 2012, est également un outil de professionnalisation.

Depuis la précédente évaluation de l'Aeres, il faut souligner que l'ENSAPC a mis en place un service dédié à la professionnalisation, à la relation aux entreprises et à l'organisation de stages, en France et à l'international.

Faciliter la poursuite d'études après le DNSEP, au sein de post-diplômes en France et à l'étranger, ou encore dans des écoles doctorales (Ecole des hautes études en sciences sociales, EHESS, programme doctoral Sciences, arts, création, recherche - SACRe, formation doctorale de Paris Sciences & Lettres-PSL, Ecole nationale des beaux-arts de Lyon), est également un objectif de la formation. Cet objectif est atteint du fait de l'incitation à cette formation à la recherche par le biais d'heures d'enseignement. Ainsi 80 heures en 4<sup>ème</sup> année et 40 heures en 5<sup>ème</sup> année sont assurées par des enseignants-chercheurs tandis que 11 enseignants-chercheurs, PRAG et PRCE interviennent dans la formation, aussi bien en 4<sup>ème</sup> qu'en 5<sup>ème</sup> année.

L'apprentissage de l'anglais est basé sur une approche fonctionnelle, en lien avec le Centre inter-composantes d'enseignement des langues (CIEL) de l'Université de Cergy-Pontoise. Au-delà d'une simple formation à l'informatique, la maîtrise des systèmes numériques de production fait partie de l'acquisition des compétences. Langues et informatique, outre les cours spécifiques, irriguent studios, ARC et workshops. La présence régulière d'intervenants étrangers renforce les dispositifs d'apprentissage de l'anglais. En outre, une sensibilisation au japonais (séminaire de japonologies et communications d'intervenants), conférant à l'ENSAPC une réelle spécificité, est proposée.

#### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'ENSAPC, s'affichant dans son entier en tant que « laboratoire de recherche pluridisciplinaire », a instauré des liens avec des réseaux institutionnels de recherche, notamment avec l'EHESS.

L'ENSAPC fait également partie de la ComUE-UPGO, regroupant l'Université de Cergy-Pontoise, dix écoles ou instituts (dont l'ENSA-V et l'ENSPA de Versailles), ainsi que la chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines.

Des liens sont effectifs avec de nombreuses structures institutionnelles : Musée d'art moderne de la ville de Paris, Centre national des arts plastiques (CNAP), Crédac, Musée de la monnaie, Fondation Kadist, Centre Pompidou, Château de La Roche-Guyon, Abbaye de Maubuisson, laboratoires d'Aubervilliers, Chapelle Saint-Sauveur, Conciergerie, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontois, etc.

Dans son réseau de partenariats, figurent aussi la Fondation des sciences du patrimoine, les Archives nationales, l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (Ircam), l'UFR de philosophie de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, l'équipe de recherche *Esthétique des nouveaux médias* de l'Université Paris 8, le Centre d'études japonaises (CEJ) de l'Institut des langues orientales (INALCO) et les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise.

L'adossement à la recherche structure les objectifs scientifiques de l'ensemble de la formation où s'affichent des thématiques telles que « Art et science », « Fiction et technologie », « Art et espace public », ou « Politique ». Des universitaires, dans le cadre de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et d'autres institutions (Fondation des sciences du patrimoine, Labex Arts-H2H, conseil de la recherche du MCC), sont associés aux projets de recherche : *Comment penser par l'image ?* ; Global Groove ; Japonologies ; Média Médiams ; Écritures urbaines ; Objet non-standard (ONS), etc.

En 2012, à la demande de la DGCA, l'ENSAPC a coorganisé un colloque international sur la recherche en art, avec pour objectif la structuration des équipes de recherche au sein du réseau national des écoles supérieures d'art et la perspective de la création d'un post-diplôme en « recherche-création », avec des partenariats internationaux et le parrainage de personnalités de notoriété internationale.

Au-delà de ses adossements à des structures de recherche, l'ENSAPC envisage la mise en place d'un 3<sup>ème</sup> cycle et fait référence au modèle de la Slade School of Fine Arts (University College London) délivrant des doctorats selon ses trois modalités : rédaction d'une thèse ; rédaction d'une thèse assortie d'une production artistique ; production artistique uniquement.

Enfin, l'école a établi des relations internationales dans le cadre d'échanges Erasmus (elle a obtenu la charte Erasmus +, 2014-2020), la 4<sup>ème</sup> année offrant plus spécifiquement l'opportunité d'un stage long à l'étranger.

Le recrutement, en 2012, d'une responsable des relations internationales permet de structurer des relations multiples déjà existantes et de développer le réseau actuel (Japon, Corée du Sud, Chine, Cuba, Mexique, Italie, Portugal, Angleterre, Belgique, Allemagne, Suède, Norvège, Russie, Maroc, Cameroun, Suisse, Belgique, Autriche, Roumanie, Allemagne, Espagne, Pologne, Danemark, Israël, Canada, Liban, USA, Inde, etc.). Huit conventions ont été signées ou sont en cours de finalisation.

Les actions liées à la structuration de la recherche, par leur sérieux, leur diversité et la qualité des adossements instaurés, correspondent ainsi aux attentes et participent à une réflexion conduite au niveau national.

#### Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le diplôme s'inscrit dans une école où les effectifs globaux, en 2013-2014, étaient limités à 211 étudiants au total.

En 2012-2013, 38 étudiants (dont seulement 8 nouveaux entrants) furent inscrits en 4<sup>ème</sup> année, parmi lesquels 31 furent admis en 5<sup>ème</sup> année. Le nombre de candidatures reçues pour l'entrée en 4<sup>ème</sup> année est faible mais en progression (59 en 2008-2009, 77 en 2012-2013).

La 4<sup>ème</sup> année accueille 10 étudiants étrangers, et 6 en 5<sup>ème</sup> année, soit, pour le second cycle, 22 % des effectifs.

En 5<sup>ème</sup> année, les effectifs 2012-2013 ont été de 35 étudiants, tous issus, en interne, de la 4<sup>ème</sup> année 2011-2012. Parmi eux, 34 étudiants ont validé leur diplôme.

Le taux de réussite des trois dernières années est de 100 %, attestant la qualité de l'accompagnement des étudiants.

L'analyse du devenir des diplômés, réalisée sur les sept dernières promotions par le pôle « professionnalisation » de l'école, avec un taux de réponses de 54 %, montre que 35 % des diplômés ont poursuivi leurs études et que 74 % occupent un emploi. 51 % déclarent appartenir à la catégorie « artistes, cadres et professions intellectuelles supérieures ».

71 % des diplômés de 2013 déclarent cependant un revenu annuel inférieur à 5000 €, ce qui mérite d'être interrogé.

Si 87 % des diplômés, de la période 2007-2013, ayant répondu au questionnaire, déclarent exercer une activité artistique, seuls 53 % sont affiliés à un organisme professionnel (AGESSA, Maison des artistes).

Ces chiffres - et l'on peut s'en étonner - ne font pas l'objet d'une analyse particulière dans le dossier. S'ils ne démontrent pas d'inadéquation entre les objectifs de la formation et l'insertion professionnelle des diplômés, ils devraient toutefois faire l'objet d'une enquête plus personnelle et approfondie auprès des anciens étudiants.

Afin d'assurer le suivi du devenir professionnel des étudiants à l'issue de la formation, depuis 2007, l'ENSAPC a réalisé, à partir de septembre 2013, une enquête pour laquelle un agent administratif a été spécialement recruté. Avec un taux de réponse de 54 %, les résultats donnent un 1<sup>er</sup> aperçu du devenir des diplômés et forment l'ébauche d'un annuaire des anciens étudiants, ce qui est un point positif à souligner.

## Pilotage de la formation

Avec 30 enseignants à temps plein, dont 27 titulaires et 3 contractuels, auxquels s'ajoutent de nombreux interlocuteurs extérieurs (universitaires, enseignants-chercheurs, conférenciers), l'équipe, comptant des personnalités de grande notoriété nationale et internationale, est confortablement à même d'assurer l'encadrement des effectifs. Parmi les enseignants théoriciens, trois sont titulaires d'un doctorat et il est en cours pour deux autres.

Les effectifs de l'équipe administrative sont eux aussi tout à fait adaptés aux besoins.

Revendiquant une structure d'enseignement expérimentale, l'école a mis en place les modalités d'une réflexion permanente sur la pertinence de ses activités d'enseignement et leur évolution. Enseignants, direction, équipe administrative, étudiants et anciens étudiants, partenaires de l'école, sont étroitement associés à ce dispositif permettant une grande réactivité tant aux dysfonctionnements qu'aux opportunités. En l'absence d'un conseil de perfectionnement en tant que tel, ces rencontres ont porté sur la pédagogie, l'international, l'insertion professionnelle et la structuration de la recherche.

Des commissions de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) ont lieu mensuellement, au même rythme que les entretiens avec les délégués des étudiants par l'équipe de direction. Des réunions inter-coordination sont régulièrement tenues, tandis que des réunions générales sont organisées en début d'année et en fin de chaque semestre.

Les préconisations formulées lors de la précédente évaluation par l'Aeres en 2010 pour le maintien d'un « cap d'excellence » sont largement entrées en application, comme en témoigne l'autoévaluation de l'ENSAPC en 2013. Des conventions avec les partenaires ont été mises en place à l'occasion d'événements ponctuels (expositions, interventions d'étudiants, etc.). L'école a intégré, en mars 2012, les réseaux Erasmus et s'inscrit désormais dans la charte Erasmus +, 2014-2020), avec une politique très active de stages à l'international et elle a formalisé, de manière générale, le suivi des stages. D'autre part, les procédures - largement collégiales - d'évaluation ont été précisées dans le livret de l'étudiant.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est toutefois loin d'avoir été systématiquement mise en place. À deux exceptions près, les pratiques sont informelles mais un « chantier » est ouvert en vue de la conception d'un questionnaire pertinent, dans le cadre d'une démarche qualité elle aussi en instance de lancement.

La création d'un poste spécifique au pilotage de la recherche a permis de créer, tout récemment (en novembre 2013), un conseil scientifique, de coordonner les projets et leur calendrier, de mettre en œuvre une politique éditoriale, d'entreprendre des conventionnements avec des partenaires français et internationaux, notamment avec la Fondation des sciences du patrimoine, ex Labex Patrima, au sein de la ComUE-UPGO et dans le cadre de l'Institut de la création, tout récemment opérationnel (en 2014).

Le travail accompli est donc exemplaire, d'autant que la structuration de la recherche se poursuit. L'école entend se donner les moyens d'être à même de répondre à des appels à projets internationaux en instaurant ou confirmant des partenariats scientifiques au niveau national et international. Elle poursuit également le développement de ses liens avec le laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (LéaV) et le laboratoire de recherche de l'Ecole nationale supérieure de paysage (LAREP).

L'ENSAPC est un établissement dont la culture, les modalités de fonctionnement et le dynamisme sont bien identifiés.

### ● Points forts :

- Notoriété particulière de l'école et réelle attractivité du fait de son histoire et de ses locaux.
- Grande implication de l'équipe pédagogique, profils des enseignants particulièrement remarquables.
- Positionnement en matière de recherche clairement affirmé et pertinent.
- Réseau relationnel conséquent avec l'environnement socio-économique, particulièrement en France mais se développant à l'international où les partenariats internationaux sont diversifiés et légitimés par des conventions.
- Equipe administrative particulièrement active et impliquée.



- Points faibles :
  - Manque d'association des anciens étudiants à la vie de l'école, vraisemblablement sans constitution de réseau.
  - Pas de réflexion envisagée concernant le projet général de l'école, permettant de préserver sa spécificité et de penser ses développements futurs par rapport au positionnement des autres grandes écoles nationales dans le domaine de l'art.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Les outils de gouvernance de l'établissement en matière de politique générale (évolution des effectifs, devenir professionnel des étudiants, structuration de la recherche, etc.), pourraient être renforcés par la mise en place très prochaine du conseil de perfectionnement encore à l'état de projet et leur efficacité renforcée par la systématisation de la pratique de l'autoévaluation. En outre, il conviendrait d'amplifier la place des anciens étudiants au sein des instances de gouvernance. L'annuaire des anciens étudiants actuellement à l'état d'ébauche sera un support pertinent.

Il serait vraisemblablement opportun de penser à nouveau le devenir de l'école à moyen et long terme car, si son positionnement lui conférait, lors de sa création, une réelle spécificité, le contexte actuel, qui a vu la plupart des écoles supérieures d'art renouveler entièrement leur positionnement et leurs modalités de fonctionnement, devrait inciter l'ENSAPC à imaginer son devenir afin qu'elle conserve son haut niveau de formation qui est aujourd'hui le sien.

La signature d'une convention-cadre inscrite dans la durée (ponctuellement complétée à l'occasion d'actions spécifiques), avec chaque partenaire du réseau socio-économico-culturel de l'école, permettrait une gestion des conventions plus légère et offrirait un cadre plus structurant.



# Observations de l'établissement

Cergy, le 15 juillet 2014

2, RUE DES ITALIENS  
T +33 (0)1 30 30 54 44  
F +33 (0)1 30 38 38 09  
ACCUEIL @ ENSAPC.FR  
WWW.

Sylvain Lizon  
Directeur  
Ecole nationale supérieure  
d'arts de Paris-Cergy  
2, rue des Italiens  
95000 CERGY

Monsieur Jean-Marc Geib  
Directeur  
Section des formations et diplômes  
AERES  
20, rue Vivienne  
75002 PARIS

**Objet : observations sur le rapport d'évaluation du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Cergy**

Monsieur le Directeur,

Nous nous félicitons du rapport d'évaluation réalisé par l'AERES à l'issue de l'expertise du dossier déposé par notre établissement dans le cadre de l'obtention du grade de Master pour notre DNSEP Art.

Nous tenons à souligner la qualité de ce rapport, tant sur le plan de l'analyse approfondie qui a été menée qu'en termes rédactionnels.

Le rapport porte un regard positif sur la formation développée par l'école et confirme des orientations novatrices initiées par l'équipe pédagogique.

Parmi les points forts qu'il souligne, nous souhaitons rappeler les éléments suivants :

- la notoriété et l'attractivité de l'école ;
- l'implication et l'excellence de l'équipe pédagogique ;
- le positionnement en matière de recherche ;
- l'ouverture à l'international ;
- l'engagement de l'équipe administrative.

Le rapport met néanmoins en évidence des composantes plus fragiles. Elles concernent : la professionnalisation, les liens avec les anciens étudiants et la nécessité d'une réflexion sur le projet général de l'école.

Aussi, nous souhaitons préciser, ci-après, sur chacun de ces points, les démarches entreprises par l'école.

#### **Professionnalisation**

L'AERES relève que les chiffres sur l'insertion professionnelle ne sont pas commentés. Le premier recensement effectué par l'école auprès de ses anciens étudiants nécessite d'être exploité et analysé afin de dresser un



état des lieux suffisamment précis, mais il est d'ores et déjà possible d'en tirer quelques conclusions.

La sortie de l'école débouche de plus en plus fréquemment sur la poursuite de formations et la recherche. De nombreux étudiants aspirent à poursuivre leurs études (plus d'un tiers, d'après les données statistiques recueillies).

Si l'accès au troisième cycle de recherche universitaire est désormais plus significatif pour les étudiants des écoles d'art et notamment ceux de Cergy, il convient de considérer également la réussite des diplômés de Cergy aux concours d'entrée des post-diplômes, signe indéniable de la qualité artistique de leur projet.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, sur les deux dernières années, 78% des anciens diplômés annoncent avoir trouvé un emploi. Sur une échelle de cinq ans, cela représente 85% des diplômés. Par ailleurs, le délai moyen avant le premier emploi était de 7 mois en 2007 et est aujourd'hui diminué de moitié.

La très grande majorité des diplômés déclarent travailler dans un secteur d'activité en lien avec la création. Les secteurs concernés sont l'architecture, les arts plastiques, le spectacle vivant, le cinéma et l'ingénierie culturelle, ce qui témoigne de la diversité des parcours et le dynamisme de ces différents enseignements au sein de l'école.

90% des anciens étudiants annoncent avoir une activité artistique professionnelle. Il est positif de constater que, sur les cinq dernières années, 67% des anciens étudiants sont affiliés à une organisation professionnelle (AGESSA, Maison des Artistes, etc.) et développent une activité qui s'accompagne de publications, d'expositions (la moitié des étudiants a exposé), et pour un tiers des étudiants, d'acquisition de leurs œuvres. Un tiers de ces diplômés a bénéficié d'aides au développement de leur production artistique (bourses de l'Etat, des collectivités locales, etc.), un tiers d'entre eux a effectué des résidences d'artistes.

L'AERES s'interroge aussi sur la déclaration des diplômés de 2013 qui annoncent, pour 71% d'entre eux, un revenu annuel inférieur à 5000 euros. Il est à préciser que les étudiants concernés n'étaient, au moment du sondage, diplômés que depuis 8 mois et que cette information a pu évoluer depuis.

L'école prévoit de poursuivre ses efforts dans le domaine de la professionnalisation en organisant un séminaire autour des pratiques professionnelles étalé sur toute l'année, ouvert à tous et avec la participation obligatoire des étudiants de 4ème année. Enfin il est prévu de rendre obligatoire la mobilité à l'international à partir de l'année 2015/2016, soit en échange universitaire pour lequel l'école offre un ensemble de partenariats qui s'étoffe progressivement, soit dans le cadre d'un stage à l'étranger.

Ces éléments statistiques sont le fruit d'une première campagne menée directement par l'école dans le prolongement d'une précédente enquête nationale conduite par le Ministère de la culture. Ce travail sera régulièrement mis à jour et affiné pour doter l'école d'outils précis et en phase avec ces enjeux d'actualité. Il sera conduit en lien étroit avec les anciens étudiants.

#### **Développement du lien avec les diplômés de l'école**

Si l'AERES souligne à juste titre l'absence d'un réseau structuré des diplômés de l'école, nous souhaitons cependant signaler que ceux-ci sont

associés à plusieurs niveaux à la vie et au fonctionnement de l'école, et préciser la manière dont l'établissement envisage le développement de ces relations.

Formant des artistes, réalisateurs, designers, directeurs artistiques, etc., très actifs et visibles au niveau national et international, l'école noue avec eux des liens solides et constructifs, au bénéfice de l'enrichissement de sa formation. Ces anciens étudiants sont régulièrement invités dans des situations très diverses :

- invitation des diplômés dans le cadre des séminaires de professionnalisation ;
- accueil en stage d'étudiants par des diplômés au sein de leurs studios, ateliers, etc. ;
- participation de plus en plus fréquente de diplômés à des séminaires de recherche ;
- invitation à siéger dans certains jurys de diplôme (notamment dans le cadre de la VAE) ;
- organisation de rencontres publiques "SAM et Cergy tiennent salon". Action nouvelle organisée par la Fondation SAM pour l'art contemporain et l'ENSAPC, dont la première a eu lieu en janvier 2014, faisant se rencontrer dans un cadre privilégié des diplômés au parcours exemplaire et un public prescripteur (conservateurs, critiques, journaliste, collectionneur, professionnels de l'art) ;
- proposition de nommer un(e) diplômé(e) dans le Conseil d'administration de l'école au titre des personnalités qualifiées.

Un nouvel annuaire des diplômés, établi lors de la dernière enquête sur l'insertion, servira à la création d'une association. Cette organisation aura pour missions de diffuser des offres de stages et d'emplois, d'informer sur les activités des anciens élèves et de favoriser l'organisation d'événements contribuant à l'enrichissement des liens entre futurs et anciens diplômés. Elle sera une manière d'inviter ces derniers à participer régulièrement à la vie de l'école.

### **Au sujet du projet général**

L'AERES note l'absence d'une « réflexion engagée concernant le projet général de l'école ». Sans doute l'ENSAPC se caractérise avant tout par un projet « en acte » dans la mesure où elle accorde une place centrale, comme son nom en témoigne, à une expérimentation élargie des arts positionnant l'artiste plasticien comme un créateur doté de tous les outils nécessaires à sa pratique.

### Déplacer les frontières

Au-delà de la simple déclaration d'intention, la composition de l'équipe enseignante, dont l'AERES souligne à juste titre l'excellence, permet la mise en œuvre effective de cette pédagogie inventive qui vise à élargir l'espace de l'expérimentation artistique. Cinéastes, directeurs de revue, commissaires d'exposition, critiques d'art et de cinéma, vidéastes, compositeurs, musiciens, danseurs, auteurs côtoient à Cergy des artistes de renom. Les recrutements effectués durant ces trois dernières années ont accentué cette singularité, permettant d'enrichir l'offre pédagogique et expérimentale de disciplines (création sonore, danse) et de pratiques ("creative writing") encore peu présentes dans l'enseignement artistique.

### L'étudiant auteur de son cursus

L'ENSAPC, au fil des ans, s'est construit un profil atypique dans le paysage des écoles d'enseignement artistique. Elle est une des rares écoles

à proposer un cursus dont les composantes sont totalement optionnelles. Dans une relation pro-active à sa formation, l'étudiant développe durant son parcours à l'école une relation dynamique à son environnement. Il s'agit aujourd'hui d'un puissant facteur d'attractivité, qui attire des profils d'étudiants très particuliers, dont la singularité des intérêts artistiques rencontre la singularité de l'offre pédagogique de l'école.

Soulignons ici l'attrait de l'école dont le nombre de candidats à l'entrée en première année, en progression constante, a doublé en cinq ans. L'ouverture internationale se retrouve au sein même des promotions où 25 % des étudiants sont étrangers.

#### Cergy : une autre singularité

Sous l'effet de la « masterisation » des diplômes et dans le contexte d'une concurrence accrue au niveau international, force est de constater que l'offre de formation des établissements franciliens manque de lisibilité, en particulier depuis l'étranger. Cette situation appellera nécessairement des stratégies de coordination permettant la mise en cohérence des propositions, identifiant singularités et complémentarités.

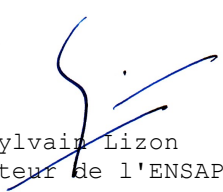
L'ENSAPC est à la croisée de deux ensembles, à la fois géographiques et administratifs : elle est une école d'arts parmi plusieurs autres situées en région, mais elle est aussi le seul établissement d'enseignement supérieur artistique du Grand Paris.

Dans ces circonstances, profitant des dynamiques récentes induites par la loi ESR, l'ENSAPC s'appuie sur sa position territoriale, son histoire et la spécificité de ses contenus et approches pour réfléchir à l'élaboration de formes nouvelles d'enseignement et à la définition d'un diplôme qui lui soit propre.

Ce nouveau chantier s'ouvre pour l'école, il sera travaillé dans le cadre du dispositif d'auto-évaluation associant l'ensemble des composantes de l'école et complété par l'apport de regards extérieurs. Cette réflexion intervient au moment même où l'école, quarante ans après sa création, envisage son avenir dans un nouveau bâtiment et dans un contexte élargi, nourri par l'expérience de la recherche en art et situé dans une création désormais mondialisée.

Par sa clarté, son exigence et l'attention portée à la singularité du projet de l'établissement, ce rapport est pour nous un outil précieux qui contribuera à la définition des axes stratégiques de développement de l'école pour les années qui viennent.

Vous remerciant, vous et les experts, pour ce rapport, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Sylvain Lizon  
Directeur de l'ENSAPC